



**HAL**  
open science

## Génie littéraire et institution : le décor de la Bibliothèque nationale

Christian Hottin

► **To cite this version:**

Christian Hottin. Génie littéraire et institution : le décor de la Bibliothèque nationale. "Les bibliothèques parisiennes : architecture et décor", Action artistique de la Ville de Paris, p. 120 - 125, 2002, Paris et son patrimoine. halshs-00010552

**HAL Id: halshs-00010552**

**<https://shs.hal.science/halshs-00010552>**

Submitted on 2 May 2006

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## Génie Littéraire et institution : le décor de la Bibliothèque nationale

Christian Hottin  
Mission ethnologie  
Ministère de la Culture  
Christian.hottin@culture.gouv.fr

Du décor de la bibliothèque nationale on retient surtout les ors et les verdures de la salle des imprimés, tant cet espace unique, entre basilique et pronaos antique<sup>1</sup> a frappé les contemporains. L'architecte lui-même s'est expliqué sur les peintures de Desgoffes<sup>2</sup> : récusant l'allégorie, il voulut comme ornement pour la salle un jardin d'Académus symbolisé<sup>3</sup>. Hormis les compositions de Desgoffes, très peu d'images dans cette salle : les médaillons des hommes illustres anciens et modernes et les lourdes cariatides de Perraud sont les seules présences humaines sur les murs. Nul danger donc de distraire le lecteur avec des personnages<sup>4</sup>. Après Labrousse, Pascal et Roux-Spitz ont également oeuvré à l'embellissement de l'édifice. Si les apports du second sont modestes et anecdotiques, cantonnés principalement au département des estampes, il n'en va pas de même pour le premier, dont l'oeuvre est désormais bien connue<sup>5</sup>.

Quelles tendances, quelles constantes se dégagent sur près d'un siècle de travaux d'agrandissements de l'édifice ? Il faut ici rompre le lien pourtant essentiel entre l'architecte et son bâtiment, et adopter un point de vue résolument diachronique. Quel décor veut-on - ou ne veut-on pas - pour la Bibliothèque nationale ? Ce n'est pas de représentations qu'il s'agit ici, bien que l'image assumée ou proposée du lieu importe beaucoup. Parlons plutôt de la construction lente,

---

<sup>1</sup> P. Sady, *Henri Labrousse, architecte (1801-1875)*, CNMHS, Paris, 1977, 96 p., p. 87.

<sup>2</sup> Au sujet de la réalisation, voir : Arch. nat., F 21 1361.

<sup>3</sup> *Le Moniteur des Architectes*, t. III, 1868, p. 94. Dans une lettre à Duc de 1831, Labrousse disait déjà son aversion pour l'allégorie et son désir de décorer un hôpital, non avec Sapho rappelant ses compagnes à la vie, mais avec des paysages normands.

<sup>4</sup> A. Souciers, *Les membres de l'Académie des beaux-arts*, 3<sup>e</sup> série, p. 145. Cette idée est reprise dans : « La Bibliothèque nationale », *RG4*, 1878, p. 151. Cette réticence pour les représentations humaines supposer troubler les occupants de la salle fut également mise en avant sans succès dans le cas de décors destinés à des universités.

<sup>5</sup> A. Richard-Bazire, « Jean-Louis Pascal et la création de la salle des périodiques de la Bibliothèque nationale », *Livraisons d'Histoire de l'architecture*, n° 1, , p. 104-125.

fragmentaire et collective (architectes, personnel et artiste) de l'identité d'une institution culturelle nationale.

### Enjeux et idéaux

En février 1920, François Flameng, auteur de l'histoire des lettres dans le péristyle du grand escalier de la Sorbonne, souhaite « couronner sa carrière »<sup>6</sup> par la décoration du vestibule de la Bibliothèque. Ayant contacté Homolle, il lui soumet un projet pictural très complexe, historique, allégorique et didactique (atelier monétaire, imprimeurs, enlumineurs...). Aux réticences de l'administrateur s'ajoutent celle de l'Inspection des Beaux-arts. Comme si la médiocrité du programme ne suffisait à le condamner, l'inspecteur Alexandre présente l'enjeu que constitue un projet de peinture pour la bibliothèque : « [C'est une] *très grave question qui intéresse rien moins que le prestige artistique de notre pays (...)* La bibliothèque nationale est demeurée un des lieux les plus respectés, les plus admirés de l'univers intellectuel. Les savants, les lettrés (...) du monde entier qui la fréquentent ne pourraient admettre une oeuvre manquée ou un spectacle pictural simplement honorable » et de conclure, évoquant l'oeuvre de Puvis à Boston : « *Serait-il admissible que Boston fût tellement supérieur à Paris que les comparaisons nous fussent cruellement défavorables ?* »<sup>7</sup>. L'établissement est donc, à l'égal de la Sorbonne, un lieu particulièrement sensible de la représentation du génie français au yeux du monde savant. Pareille représentation presque obsessionnelle du rang national est inscrite dans l'ellipse de la salle des périodiques. Dans la ronde des capitales entourant la verrière, Athènes et Rome d'une part, Paris et Londres de l'autre se font face<sup>8</sup>. Penser une oeuvre d'art ou un programme pour cette institution requiert tout le talent d'un artiste et toute l'attention sourcilleuse des instances de contrôle de la création artistique. Telle est la mesure particulière qui paraît devoir gouverner la décoration de la bibliothèque nationale.

Il en est une autre : que doit être - en général - le décor d'une bibliothèque ? Les théoriciens de l'architecture de ces édifices n'ont pas manqué de livrer leur opinion sur la question. Le plus fameux, Léon de Laborde écrivait ainsi : « *On peut (...) recommander les statues et les bustes élevés sur des socles dans les grandes galeries où le public circule. Où rendra-t-on mieux hommage aux grands hommes si ce n'est au milieu des chefs d'oeuvre de leur génie ?* »<sup>9</sup> Des hommes illustres en pied ou en buste, mais dans les galeries : Laborde n'évoque pas les lieux de travail. Réduisant sa galerie de portraits à des

---

<sup>6</sup> Arch. nat., F 21 4847. Rapport de l'inspecteur Alexandre, 3 mai 1920. L'expression serait celle de Flameng.

<sup>7</sup> Arch. nat., F 21 4847. Rapport de l'inspecteur Alexandre, 3 mai 1920

<sup>8</sup> A. Richard-Bazire, « Jean-Louis Pascal et la création de la salle des périodiques de la Bibliothèque nationale », *Livraisons d'Histoire de l'architecture*, n° 1, , p. 123.

<sup>9</sup> L. de Laborde, *Etude sur la construction des bibliothèques*, Paris 1845, rééd. Georg Olms Verlag, Hildesheim, Zurich, 1993, 162 p., p. 41.

médallions haut placés, Labrousse se conforme plus qu'on ne le croit à cette injonction. En fait, Laborde entérine la modification de statut des représentations iconiques apparue au XIX<sup>e</sup> siècle avec le développement des salles de stockage distinctes des espaces de consultation. Dans les bibliothèques abbatiales, le buste ou l'allégorie étaient des marqueurs bibliothéconomiques<sup>10</sup>. A l'ère de la lecture publique, ces sémiophores passent du statut de référentiel opératoire à celui d'icône symbolique. Tels sont les médallions de Labrousse. Ils accompagnent les livres disposés autour de la salle, véritable décor mural de l'espace de travail<sup>11</sup>, mais leur disposition n'est nullement signifiante par rapport à la localisation des différents types d'ouvrages.. Il en va de même, on va le voir, pour les autres figures littéraires ou savantes disposées dans l'édifice.

### Les gloires littéraires et autres

Contrairement aux institutions productrices de savoir ou vouées à la transmission active des connaissances, telles que les universités ou les écoles supérieures, les bibliothèques sont des lieux peu abondants en personnifications de la Science ou des sciences. A la Bibliothèque nationale, de telles figurations sont rares, peu mises en valeur mais mises en scènes selon les canons de l'iconographie la plus traditionnelle. Qu'ils soient du XVIII<sup>e</sup> ou du XIX<sup>e</sup> siècles, les frontons des ailes de la cour d'honneur renvoient à de tels schémas de représentation : *Minerve promenant son compas sur le globe terrestre* fait face à *La Science servie par les génies*.<sup>12</sup> Pareil traitement du thème de la Science n'est pas sans évoquer, pour s'en tenir au XIX<sup>e</sup> siècle, les compositions d'Abel de Pujol à l'Ecole des Mines. Plus que la Science, c'est le génie, principalement littéraire, qui est présent à travers la figuration des auteurs. Un monument singulier à longtemps trôné dans le vestibule de la galerie Mazarine. *Le Parnasse français*, modèle d'un projet commandé par Titon du Lillet présenté au milieu de tapisseries de Gobelins évoquant l'Antiquité, le Moyen Age et la Renaissance, offrait l'aspect d'un trophée pyramidal en bronze de petite taille (1, 35 m. de hauteur) consacré à la gloire de Louis XIV et des principaux poètes français depuis François I<sup>er</sup> : Corneille, Racine, Molière, Boileau, Crébillon et bien d'autres trouvaient place dans une composition dominée par Louis XIV couronné par Pégase et une nymphe<sup>13</sup>. La place d'un tel monument parmi les oeuvres ornant la bibliothèque est cependant moins évidente qu'il n'y paraît : si sa thématique est parfaitement en accord avec d'autres éléments décoratifs (figuration de grands créateurs associés au représentant du pouvoir politique), il ne s'agit que d'un modèle dont l'exécution définitive ne

---

<sup>10</sup> A. Masson, « La bibliothèque, temple des muses », *Humanisme actif, mélanges offerts à Julien Cain*, Paris, 1969, vol. II, p. 133-139.

<sup>11</sup> *Le Moniteur des architectes*, t. III, 1868, p. 94.

<sup>12</sup> H. Marcel (et al.), *La Bibliothèque nationale*, Paris, 1907, 129 p., p. 7.

<sup>13</sup> H. Marcel (et al.), *La Bibliothèque nationale*, Paris, 1907, 129 p., p. 10.

fut jamais réalisée. Pour finir, le monument fut jugé encombrant et transporté à Versailles<sup>14</sup>. Hors de toute référence nationale, puisque l'antiquité y est abondamment évoquée, le thème de la galerie de grands créateurs est traité dans les médaillons de la salle Labrouste : sciences et lettres cohabitent dans les 48 figures dorées<sup>15</sup>. A deux reprises, alors que Pascal était en charge de l'établissement, un projet de décoration pour le grand vestibule fut envisagé. A chaque fois, le thème de la galerie d'hommes illustres retint l'attention. En 1896, Dans une lettre de l'architecte adressée au directeur des Beaux-Arts, il est fait mention en ces termes du vestibule : « *emplacement pour une frise des représentants les plus éminents de toutes les connaissances humaines réunis dans la bibliothèque* »<sup>16</sup>. Aucune suite ne fut donnée à ce vague projet de frise, mais en 1920 Flameng et Homolle imaginaient pour le même lieu une composition de grande ampleur dont certaines parties n'étaient pas sans rapport avec l'idée de Pascal: « *Sur la paroi A, représentation symbolique des lettres, des sciences et des arts dans un paysage de bois (...). Dans l'hémicycle, (...) frise de personnages historiques* »<sup>17</sup>. Quelques unes des faiblesses du projet de Flameng apparaissent nettement dans ces lignes : outre la référence presque servile au thème du Bois sacré, la dissociation en deux séries analytiques (allégories et figures historiques) semble bien redondante, surtout si on la compare au projet plus synthétique de Pascal. En outre, le programme proposé mélangeait ces compositions à d'autres ayant pour thème l'histoire des techniques du livre et l'histoire de la bibliothèque. Une telle profusion de sujets concurrents voire antagonistes n'inquiétait guère Flameng, pas plus qu'Homolle, convaincu que l'opposition des scènes allégoriques et historiques « *ne choquerait pas, étant donné l'harmonie que le peintre mettrait dans le ton général et la séparation des deux séries sur deux murs opposés* »<sup>18</sup>. L'inspection des Beaux-Arts émit un tout autre avis<sup>19</sup>, et le comité consultatif des Bâtiments civils et des Palais nationaux, après une courte hésitation et une visite sur les lieux, manifesta son opposition<sup>20</sup>.

Qu'elles fassent référence aux seules gloires nationales ou aux représentants les plus illustres de l'histoire humaine, qu'elles renvoient uniquement au génie littéraire ou reprennent la dichotomie récurrente entre lettres et sciences, toutes ces figurations ont en commun d'être des décors tels

---

<sup>14</sup> Arch. nat., F 21 4847. Arrêté du 13 mars 1926.

<sup>15</sup> L. Labrouste, *La Bibliothèque nationale, ses bâtiments*, Paris, 1885, 94 p., p. 66.

<sup>16</sup> Arch. nat., F 21 4396. Lettre de Pascal datée du 3 janvier 1896.

<sup>17</sup> Arch. nat., F 21 4847. Lettre du Directeur de la Bibliothèque nationale au Directeur des beaux-arts, datée du 23 février 1920.

<sup>18</sup> Arch. nat., F 21 4847. Lettre du Directeur de la Bibliothèque nationale au Directeur des beaux-arts, datée du 23 février 1920

<sup>19</sup> Arch. nat., F 21 4847. Rapport de l'Inspecteur Alexandre au Ministre de l'Instruction publique, daté du 3 mai 1920.

<sup>20</sup> Arch. nat., F 21 5863. Procès-verbaux des séances du 20 juin et du 8 juillet 1920. Le comité défendit la décoration de marbre voulue par Labrouste, souligna que pour qu'on envisageât une décoration peinte il eût fallu en trouver trace dans les projets de Labrouste, s'interrogea sur l'existence de tels projets « *question intéressante au double point de vue architectural et historique* », et défendit en somme le droit moral, y compris posthume, de l'architecte sur sa création.

que les concevait Léon de Laborde et nullement des indices bibliographiques destinés à faciliter la localisation dans l'espace d'un ouvrage, comme pouvaient l'être les bustes et les allégories des anciennes bibliothèques abbatiales. Il est cependant un cas où le lien entre un auteur et ses oeuvres fut affirmé avec force et traduit matériellement par le rapprochement physique de l'un et des autres. Si on met à part le projet avorté de monument dédié à Stendhal<sup>21</sup> et la récente statue de Sartre installée dans le jardin, la bibliothèque ne paraît avoir compté qu'un monument consacré spécialement à un écrivain : le Voltaire de Houdon. Cet oeuvre originale, dont le marbre est au foyer de la Comédie française, avait été donné en 1810 par madame Duvivier, au nom du statuaire et en reconnaissance de l'hospitalité de la bibliothèque qui abrita longtemps son atelier<sup>22</sup>. Il prit place en 1869 dans la rotonde située entre le cabinet des médailles et la réserve. Tandis que le coeur du philosophe était déposé dans le soubassement de la statue, une décoration peinte fut réalisée sur les murs<sup>23</sup>. En outre, des oeuvres de Voltaire furent disposées sur les rayonnages de la pièce<sup>24</sup> : l'ensemble prit le nom de rotonde Voltaire. On voit cependant que le rapport qui unit ici livres et représentation sculptée de l'auteur est différent et pour ainsi dire inverse de celui qui présidait à la disposition des bustes dans les bibliothèques religieuses : dans ce dernier cas, tout en contribuant à l'embellissement du lieu, les bustes avaient pour fonction première de renseigner sur disposition des ouvrages. Dans le cas de la Rotonde Voltaire, au contraire, les oeuvres de celui-ci servent simplement d'écrin à un monument sculpté d'autant plus vénérable qu'il est l'oeuvre d'un grand artiste et contient une *relique* du philosophe.

Si le lien entre image de l'auteur et ouvrage littéraire n'est qu'occasionnel et artificiel, la correspondance entre figures de l'institution et partie de l'institution est une des constantes les plus frappantes du décors sculpté de l'établissement.

Christian Hottin

Chef de la Mission ethnologie

Direction de l'architecture et du patrimoine / Ministère de la Culture

Christian.hottin@culture.gouv.fr

Une version remaniée et illustrée de ce texte a été publiée dans :

“ Le décor [de la Bibliothèque nationale] ”, *Les bibliothèques parisiennes, architecture et décor* (Christian Hottin et Myriam Bacha, dir.), Paris, AAVP, 2002, 271 p., p. 120-125.

---

<sup>21</sup> Arch. nat., F 21 5861. L'idée date de 1910. Un projet concurrent était envisagé par la ville de Paris, qui finalement l'emporta. Le monument fut implanté au Palais Royal.

<sup>22</sup> Marcel (et al.), *La Bibliothèque nationale*, Paris, 1907, 129 p., p. 13.

<sup>23</sup> Jules Taschereau critiqua cette décoration sans obtenir sa transformation. L. Labrouste, *La Bibliothèque nationale, ses bâtiments*, Paris, 1885, 94 p., p. 69.

<sup>24</sup> L. Labrouste, *La Bibliothèque nationale, ses bâtiments*, Paris, 1885, 94 p., p. 69.